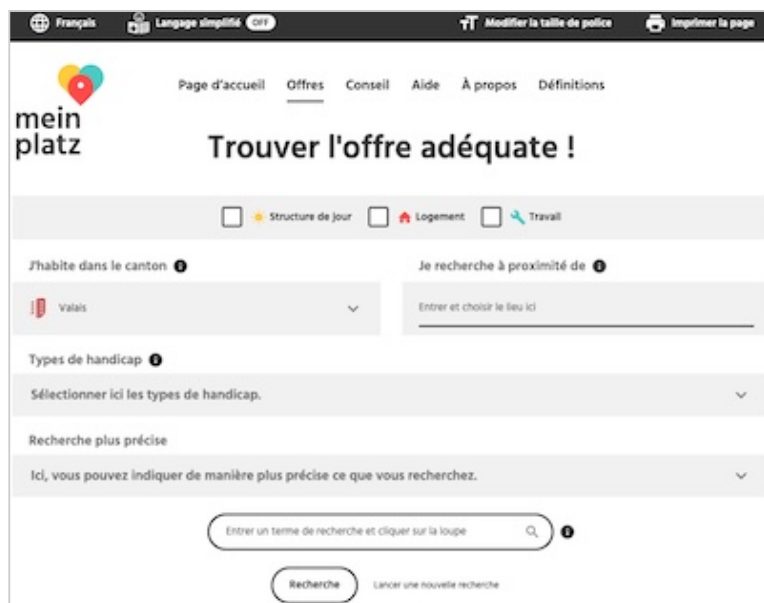


Handicap: favoriser l'auto-détermination et le choix

Premier canton romand à rejoindre la plateforme suprarégionale d'information « Ma Place », le Valais met à disposition des personnes en situation de handicap un outil favorisant leur auto-détermination et leur liberté de choix.



© maplace.ch

Depuis cet été, les prestations des institutions spécialisées valaisannes sont publiées sur www.maplace.ch. Sept autres cantons, alémaniques, utilisent également cet outil numérique. Appliquant des critères d'accessibilité élevés, cette plateforme a pour vocation de fournir des informations actualisées aux personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs familles et répondants légaux.

Ce site a été développé par l'Association zurichoise des prestataires de services pour personnes en situation de handicap (INSOS Zurich). En collaboration avec les autres cantons, il a été retravaillé et adapté pour répondre aux exigences d'une utilisation intercantonale. Dans l'esprit de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, il vise à promouvoir l'autodétermination et la liberté de choix des personnes en situation de handicap en leur fournissant les informations nécessaires à l'exercice de leurs droits.

Par son accessibilité, cette plateforme constitue un moyen simple de trouver une offre qui correspond aux besoins et de choisir, dans un catalogue complet, les prestations souhaitées. Les places sont réparties par type de handicap (cognitif, psychique, physique, etc.) et selon le type de prestation, tel que le logement, les centres de jour, les ateliers, le soutien socio-éducatif à domicile et l'intégration professionnelle en entreprise. De manière plus fine, le type d'hébergement, le champ d'activités, leur localisation géographique tout comme les places vacantes sont précisés. Ces options garantissent ainsi aux utilisateurs et utilisatrices de trouver une gamme de prestations adaptées. Afin d'assurer son accessibilité et en complément du français et de l'allemand, le site est également disponible en langage simplifié ainsi qu'en langue des signes française et alémanique.

La participation valaisanne à cette plateforme met en lumière la diversité de l'offre de prestations sur le territoire cantonal. Pour garantir l'actualisation des données et des prestations disponibles, les institutions spécialisées mettent régulièrement à jour les places disponibles. Cet instrument s'ajoute aux prestations de soutien gratuites, offertes notamment par Emera Conseil social qui reste responsable de l'évaluation des demandes de placement et poursuit ses prestations d'accompagnement pour la co-construction d'un projet de vie et la recherche de prestations adaptées.

(Source : Etat du Valais)

[Voir le site maplace.ch](http://www.maplace.ch)